



Fédération Française
De Pétanque et de Jeu Provençal
Comité Régional des Pays de la Loire



Déroulement du Championnat de Tir de précision

1. ÉPREUVES FÉMININES

Le nombre de participantes étant insuffisant dans chaque secteur, les féminines accèdent directement au championnat départemental.

2. ÉPREUVES SENIORS PAR SECTEUR

2.1. Déroulement de l'épreuve

Le championnat de tir de précision débute par une épreuve qualificative par secteur destinée à sélectionner les joueurs pour la phase départementale.

Le nombre de joueurs qualifiés par secteur est déterminé proportionnellement au nombre d'inscrits. La répartition des places qualificatives est communiquée le jour des qualifications sectorielles, afin d'atteindre un total de 30 joueurs qualifiés pour les qualifications départementales.

Chaque tireur doit effectuer une première série complète de 20 tirs, répartis à raison de quatre tirs aux quatre distances pour chacun des cinq ateliers, dans un temps maximal de 15 minutes.

À l'issue de cette première série, les quatre premiers du classement sont directement qualifiés pour les qualificatifs départementaux.

Un deuxième tour est ensuite organisé, dans l'ordre décroissant du classement obtenu lors du premier tour. Les meilleurs scores permettent de pourvoir les places qualificatives restantes.

2.2. Ordre de passage et gestion de l'épreuve

Pour les épreuves éliminatoires, l'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort effectué au niveau du secteur.

La table de contrôle est chargée de répartir les joueurs sur les pas de tir et d'enregistrer les scores.

Le score final de chaque joueur est calculé en additionnant les points obtenus lors des deux séries.

2.3. Départage en cas d'égalité

En cas d'égalité pour l'attribution de la dernière place qualificative, les critères de départage suivants sont appliqués successivement :

1. Total des points obtenus.
2. Total des scores à 5 points.
3. Total des scores à 3 points.
4. Total des scores à 1 point.
5. Tir de départage.
6. En cas de nouvelle égalité, tir de départage à la mort subite.

3. CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

3.1. Déroulement de l'épreuve

Chaque tireur doit effectuer une première série complète de 20 tirs, répartis à raison de quatre tirs aux quatre distances pour chacun des cinq ateliers, dans un temps maximal de 15 minutes.

À l'issue du 1^{er} tour, les quatre premiers du classement sont directement qualifiés pour les qualificatifs régionaux

Un deuxième tour est ensuite organisé, dans l'ordre décroissant du classement obtenu lors du premier tour. Les meilleurs scores permettent de pourvoir les places qualificatives restantes.

3.2. Ordre de passage et gestion de l'épreuve

Pour les épreuves éliminatoires, l'ordre de passage est déterminé par un tirage au sort effectué au niveau départemental.

La table de contrôle est chargée de répartir les joueurs sur les pas de tir et d'enregistrer les scores.

Le score final de chaque joueur est calculé en additionnant les points obtenus lors des deux séries.

3.3. Départage en cas d'égalité

En cas d'égalité, les critères de départage suivants sont appliqués successivement :

1. Total des points obtenus.
2. Total des scores à 5 points.
3. Total des scores à 3 points.
4. Total des scores à 1 point.
5. Tir de départage.
6. En cas de nouvelle égalité, tir de départage à la mort subite.

3.4. Qualification pour la phase régionale

À l'issue de l'épreuve départementale, les 8 meilleurs résultats sont retenus pour participer à l'épreuve régionale de tir de précision, qualificative pour le Championnat de France de tir de précision.

Remise en place des boules : Tous les joueurs ayant terminé leur séance de tir devront replacer les boules avant de quitter le pas de tir.

4. CHAMPIONNAT RÉGIONAL

À l'issue des qualifications, la compétition se poursuit sous la forme de confrontations directes.

4.1. Quarts de finale

Les huit joueurs qualifiés s'affrontent selon le tableau suivant :

- Match 1 : 1er contre 8e.
- Match 2 : 2e contre 7e.
- Match 3 : 3e contre 6e.
- Match 4 : 4e contre 5e.

4.2. Demi-finales

Les demi-finales sont organisées selon le tableau suivant :

- Demi-finale 1 : vainqueur du match 1 contre vainqueur du match 2.
- Demi-finale 2 : vainqueur du match 3 contre vainqueur du match 4.

Les vainqueurs des demi-finales se qualifient pour la finale.